

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

JEDE FRANCE
Facturation
8 RUE DU PARC DES VERGERS
91250 TIGERY

Numéro TVA: FR29322838251

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3143X15 - POTAGE LEGUMES CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	34,20	12	2,5%	400,14
3145X15 - POTAGE POULET PATES X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	34,20	6	2,5%	200,07
2009 - CAFE CLASSICO CUPEO X16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	83,99	52	2,5%	4 258,29
2027 - CAPPUCCINO CHOCO CUPEO X16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	71,52	26	2,5%	1 813,03
2001 - CAFE ARABICA CUPEO X16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	105,33	26	2,5%	2 670,12
2003 - CAFE GOLD CUPEO BOX (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	83,40	16	2,5%	1 301,04

Conditions de règlement: 14 jours

Total HT 10 642,69

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Total TVA 5,5% 585,35

Banque: Crédit agricole

Total TTC 11 228,04

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
18306	00010	36134613496	36

Payé 11 228,04

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Reste à payer 0,00

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Versements déjà effectués

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

Règlement	Montant	Type	Num
-----------	---------	------	-----

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

| 02/05/2024 | 11 228,04 | Virement bancaire | |

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)